

# COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

**REUNION DU 18 JANVIER 2018**

*L'an deux mille dix-sept, le 18 Janvier 2018 à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 9 janvier, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Didier SOMEN.*

Membres en exercice : 13  
Membres présents : 9 Pouvoir : 0  
Voix délibératives : 9

**Membres présents :** Jean-Luc CANTALOUBE, Pierre CAHUZAC, Jean-Claude CLERGUE, Guy GALALDA, Jean-Luc ESPITALIER, Thierry MALIET, Eric PUJOL, Jean David ROOCKX, Didier SOMEN,  
**Membres excusés :** André CABOT, Sylvian CALS, Sabine OURLIAC,  
**Autres personnes présentes:** CABANNES Marion, FRAT Julien, BRUHAT Christian

## Points à l'ordre du jour:

- **Prolongement des missions liées au Plan Climat-Énergie en lien avec le personnel du PETR**
  - Conseil Énergie auprès des communes
  - Plate-forme REHAB et projet de SCIC
- **Point sur les opérations en cours**
  - état d'avancement des projets TEPCV
  - étude signalisation touristique et économique
  - appli "jeu famille": retour de la réunion avec l'Office de Tourisme d'Albi et perspectives de collaboration avec Albi
- **Mise en place du nouveau Contrat Régional 2018-2021**
  - Consultation des communautés de communes et recensement des projets
  - Dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation: choix d'une ou deux thématiques
  - Accompagnement du dispositif bourg-centre
  - Point sur les candidatures "Grands Sites d'Occitanie": Cordes, Albi
  - Articulation avec le Contrat de Ruralité
- **Questions diverses:** proposition de convention avec l'ADEART, opération transmission-reprise des chambres consulaires

---

Didier Somen ouvre la séance à 18h et introduit l'ordre du jour, qui essentiellement consacré aux actions climat-énergie.

## 1. Service Energie du Pôle Territorial

### ○ Conseil Énergie Partagé auprès des communes :

Au vu de la date de fin au 28/02/2018 de la convention avec l'ADEME pour le service « Conseil Energie Partagé », assuré depuis près de 5 ans et jusqu'à ce jour par Olivier Mauchamp, il est nécessaire d'envisager comment ce service pourrait être maintenu et/ou adapté.

Le bilan (voir ci-joint), qui a été présenté en novembre dernier à Valdériès aux communes qui ont bénéficié de ce dispositif, fait apparaître entre 2013 et 2016 **une baisse de 19% des consommations énergétiques pour les 20 communes concernées** (représentant 26 898 habitants) ce qui représenterait une économie financière cumulée d'environ 380 000 € (-12%).

Didier Somen propose de consulter l'ensemble des communes (celles qui ont bénéficié du service mais aussi toutes les autres) sur leur intérêt et leurs besoins pour un conseil énergie (en sachant que le financement de l'ADEME représentait une aide de 24 000 € par an soit à peu près 50% du coût du service pour une cotisation d'1,20 € par habitant et par an).

Il apparaît également nécessaire de redéfinir le contenu de la mission :

- les communes qui sont engagées depuis 6 ans dans le dispositif ont peut-être d'autres attentes,
- la mise en place de la comptabilité énergétique préalable à la définition des préconisations apparaît assez lourde à mettre en place,
- ne faut-il pas envisager d'autres méthodes de collecte des données pour cerner rapidement les gisements d'économie ?
- les techniciens des communautés de communes ou des communes concernées ne peuvent-ils pas prendre en charge (tout ou partie) la mise en place de cette comptabilité (recueil et saisie des factures énergétiques) afin de libérer plus de temps pour le conseil, les préconisations et le suivi de leur mise en œuvre ?
- prendre en compte les autres bâtiments publics énergivores (type maisons de retraite)

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PCAET mutualisé avec les 5 communautés de communes, le bilan du conseil énergie partagé sera également analysé en lien avec le patrimoine public communautaire et communal.

**A prendre en compte :** Olivier Mauchamp, actuellement en poste en CDI de droit public, ne souhaiterait pas prolonger sa mission actuelle au-delà du 30 juin prochain.

Il est donc décidé d'être en capacité de **prendre une décision concernant le devenir de ce poste d'ici le 30 juin 2018.**

○ **Plate-forme REHAB et projet de SCIC :**

La convention avec l'ADEME prend fin au 9/12/2018 : il s'agit d'une aide forfaitaire de 151 000 € sur 4 ans, dont une partie (16 000 €) est conditionnée aux résultats (objectif initial : 320 logements accompagnés jusqu'aux travaux)

Julien Frat fait une présentation rapide des résultats provisoires, en matière d'accompagnement de projets de rénovation énergétique des particuliers, dans le cadre de la plate-forme REHAB (voir doct ci-joint).

A ce jour :

- 502 propriétaires ont été identifiés comme ayant un projet de rénovation énergétique
- 110 ont abandonnés
- 140 ont été réorientés vers l'ANAH (dans le cadre des OPAH ou du PIG départemental)
- **118 logements ont été accompagnés jusqu'aux travaux**
- 130 propriétaires à recontacter pour voir où ils en sont dans leur projet de rénovation

L'objectif minimal serait de pouvoir accompagner 192 logements (soit 74 logements supplémentaires d'ici la fin de l'année) ce qui paraît réaliste par rapport au nombre des personnes inscrites sur la plate-forme et aux actions déjà engagées (thermographies gratuites à la demande, mobilisation des artisans du bâtiment et des agences immobilières)

Compte-tenu de la date de fin de convention avec l'ADEME, il est proposé de **prolonger le contrat d'Olivier Liebig jusqu'au 31/12/18.**

L'ADEME sera consultée pour pouvoir prendre en compte ces dépenses internes supplémentaires à la place de dépenses d'études et de diagnostics externes préalablement budgétisées.

**Concernant le projet de SCIC**, destiné à prendre le relais de la plate-forme REHAB, les professionnels mobilisés sont en attente d'une prise de position des communautés de communes.

Une nouvelle réunion a été organisée avec les élus de Centre Tarn : le conseil communautaire devrait délibérer début mars.

De nouvelles réunions avec les élus des autres communautés de communes seront organisées dans les semaines qui viennent : la mobilisation des entreprises locales du bâtiment étant un facteur déterminant pour emporter l'adhésion des élus.

Il est également envisagé d'informer les élus régionaux de ce projet, considérant l'intérêt de la Région pour les démarches innovantes en matière de réduction des consommations et de rénovation énergétique de l'habitat.

## 2. Point sur les opérations en cours

### ○ **Etat d'avancement des projets TEPCV (voir doct ci-joint)**

Julien Frat fait le point sur le suivi des projets inscrits au programme TEPCV.

Finalement peu d'opérations ont été remises en question :

- Les bornes de recharge électrique, portées par la CCMAV, ont été inscrites dans le programme d'investissement du SDET
- L'acquisition de désherbeurs électriques/thermiques est abandonnée par VAL81 car le matériel proposé ne correspondait pas aux attentes
- La rénovation du logement communal de Sérénac est abandonnée

Quelques opérations sont cependant encore incertaines du fait de l'absence de justificatifs d'engagement au 31/12/17 : désherbeurs électriques/thermiques pour CCMAV, cadastre solaire et salon éco-énergie 2018 de la ville de Carmaux, logements d'Arifat, de Ronel ou de Moularès, voies cyclables de Pampelonne...

La plupart des maîtres d'ouvrage ont pu satisfaire aux nouvelles règles de gestion TEPCV : délibération antérieure à la date d'engagement de l'opération et justificatif de début de réalisation avant le 31/12/17.

### ○ **Etude de signalisation touristique et économique**

L'étude de signalisation économique et touristique, qui vise à définir le schéma directeur de signalisation de l'ensemble du territoire, a été confiée au bureau d'études ASCODE, basé à Cahors. Suite au comité de pilotage de lancement du 7 décembre, le bureau d'études a maintenant achevé les relevés de terrain et une enquête pour le recensement des mentions à signaler a été adressée à l'ensemble des communes du territoire.

Le **prochain comité de pilotage**, précédé d'un comité technique, aura lieu le **15 février** à Villefranche d'Albi.

### ○ **Appli "jeu famille": retour de la réunion avec l'Office de Tourisme d'Albi et perspectives de collaboration avec Albi**

Dans le cadre du réseau des Offices de Tourisme du Pays (auquel Albi participe depuis 2005) avec l'appui du CDT, il avait été proposé de concevoir un jeu de découverte à la fois ludique et pédagogique sur le thème des contes et légendes du territoire, à destination des enfants entre 6 et 12 ans, considérant que les familles avec enfant représentaient une clientèle majeure sur l'ensemble du territoire.

Suite à une consultation, deux prestataires ont été retenus comme pouvant répondre au cahier des charges, pour un coût prévisionnel estimé à 80 000 € (HT) intégrant la communication et la promotion du jeu.

Cependant au vu du plan de financement, l'Office de Tourisme d'Albi (non éligible au programme Leader) étant sollicité pour le financer à hauteur de 19 200 €, a considéré que cette opération ne pouvait pas être supportée du point de vue budgétaire.

**La rencontre du 17 janvier** à l'invitation du PETR (Didier Somen et Jean-Luc Espitalier) et à laquelle ont participé la présidente de l'OT d'Albi, le président de l'OT de Cordes, la présidente et conseillère régionale de l'OT du Ségala Tarnais, le président de l'OT de la Vallée du Tarn et des Monts de l'Albigeois, le vice-président chargé du tourisme de Centre Tarn ainsi que le Président du CDT, ont permis de préciser les positions des uns et des autres et de rapprocher les points de vue :

- L'OT d'Albi accepterait de participer à la conception et à la diffusion du jeu famille à la même hauteur que les autres OT du Pays Albigeois (soit environ 5 000 € par OT). Il est donc convenu de revoir les deux prestataires pour envisager de quelle manière cette opération peut être menée avec un budget contraint. Le financement Leader (plafonné à 48%) nécessite par ailleurs une contrepartie publique et un autofinancement minimum du PTAB de 20%.
- Dans le cadre de la candidature d'Albi à l'appel à projet Grand Site d'Occitanie, il est proposé d'intégrer les propositions des OT de notre territoire, en termes de communication et de promotion commune du Pays Albigeois qui permettrait de jeter les bases d'un nouveau partenariat, dans le cadre d'une convention à définir (réunion technique le 19/01 au PTAB)
- Le nouvel espace d'accueil de l'OT d'Albi (160 m<sup>2</sup> place Sainte Cécile) sera ouvert aux OT du Pays Albigeois

### **3. Mise en place du nouveau Contrat Régional 2018-2021**

#### **○ Consultation des communautés de communes et recensement des projets :**

Sur la base du Projet de Territoire 2015-2020, du Contrat de Ruralité et des mesures du programme Leader, le nouveau contrat avec la Région devra redéfinir des mesures d'intervention (en cohérence avec les nouveaux dispositifs régionaux) en prenant en compte les projets des Communautés de communes et communes du territoire. Une information préalable sera communiquée sur les nouvelles mesures d'intervention de la Région.

Aussi une **série de rencontres sera organisée**, fin janvier jusqu'à la mi-février, **avec les 5 communautés de communes** (élus et techniciens) pour faire valider les mesures à proposer à la Région pour notre territoire et actualiser les projets structurants à faire remonter pour la période (2018-2021)

#### **○ Dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation: choix d'une ou deux thématiques**

Une attention particulière devra être portée à la nouvelle mesure « Innovation-Expérimentation » de la Région, pour laquelle nous devons **définir une ou deux thématiques**, pour la durée du contrat, pour financer sur une enveloppe spécifique des actions d'investissements innovantes et expérimentales appropriées aux spécificités de notre territoire.

- **Accompagnement du dispositif « bourg-centre » :**

5 candidatures ont été identifiées pour l'instant, suite à la réunion à Carmaux avec les services de la Région. Marion Cabannes, en remplacement d'Emmanuelle Subsol jusqu'au 6 mars prochain, poursuit ses visites de terrain et accompagne les collectivités pour finaliser leur dossier de pré-candidature. Restera à définir le positionnement du PETR pour accompagner ces démarches en cohérence avec les services des communautés de communes.

- **Point sur les candidatures "Grands Sites d'Occitanie": Cordes, Albi**

Deux dossiers distincts de candidature sont en préparation pour réponse au 31/01/18.

- **Articulation avec le Contrat de Ruralité :**

Les services de la Préfecture du Tarn sont en charge d'instruire les demandes auprès de l'Etat et de les orienter éventuellement sur le Contrat de Ruralité, en complément de la DETR. Les dotations régionale et départementale ne sont pas encore connues.

La date annoncée pour le dépôt des dossiers au titre de la programmation 2018 est celle du **15/03/2018**.

#### **4. Questions diverses:**

- **Proposition de convention avec l'ADEART (voir ci-joint)**

L'ADEART nous a sollicités dans le cadre de la réponse à un appel à projet Massif Central pour « *développer la capacité des territoires et favoriser les coopérations au niveau local pour permettre le renouvellement des générations agricoles* » qui se déclinerait en 2 phases, à savoir :

- **phase n° 1** : sensibilisation du territoire partenaire aux questions relatives la transmission agricole et à ses enjeux,
- **phase n° 2** : état des lieux du territoire partenaire et construction d'un plan d'actions adapté.

Le PETR serait sollicité pour :

- mettre à disposition le personnel, les salles et le matériel nécessaires à la réalisation du projet
- faciliter la diffusion les informations fournit par l'ADEART auprès des publics visés
- communiquer sur les actions mises en œuvre dans le cadre de ce partenariat ;
- mobiliser les élus dans le cadre des actions mises en place par l'ADEART

Sur proposition du Président, et après en avoir délibéré, le **bureau donne son accord pour soutenir cette opération animée par l'ADEART**, qui concernera toutes les communes du territoire classées en zone montagne et donne mandat au Président pour signer la convention de partenariat.

- **Opération transmission-reprise des chambres consulaires**

Les trois chambres consulaires régionales (Agriculture, Artisanat-Métiers, Commerce-Industrie) ont répondu conjointement à un **appel à projet régional**, pour proposer de nouvelles initiatives innovantes pour la transmission-reprise et la création d'activités en zone rurale. Les chambres consulaires du Tarn souhaiteraient mettre en place des actions ciblées sur notre territoire : réponse attendue en février.

### **Prochains Rendez-Vous :**

- **Prochain Comité de Pilotage Leader en lien avec le Comité de Pilotage de l'étude Mobilité : Mardi 13 février à Villefranche d'Albi**
  - Comité de Pilotage Mobilité : 16h-18h
  - Comité de Pilotage Leader : 18h30-20h30
  
- **Prochain Bureau : Jeudi 22 Février à 18h** pour préparer le projet de budget 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h.